

REUNION :

- **24 Mars 2017 à 19h00 à la Salle du Stade Municipal de Sainte Ménéhould : Réunion du Comité Directeur**

DES NOUVELLES DU CORBEAU

DES NOUVELLES DU CORBEAU

La principale nouvelle, c'est que l'on n'a pas de nouvelle. Alors que beaucoup s'attendaient à une livraison de fiel en début de semaine, il semblerait que l'oiseau nuisible soit parti en vacances, afin de se reposer de ses exploits. Par contre, l'enquête avance. Emilie RONFLETTE a déposé plainte. Avec le lieu et le jour du dépôt, les policiers lui ont dit qu'il serait possible de mettre un nom sur le volatile... grâce aux caméras de surveillance. A suivre.

IMPRESSION

Marcel CELIER, responsable UFOLEP, m'a déclaré que le simple quidam ne pouvait pas avoir connaissance de la liste des licenciés de sa fédération. Avec les précisions données par le corbeau (FFM + UFOLEP), il semblerait de plus en plus probable que celui-ci n'est pas forcément le père d'un coureur.

LA SEULE VICTOIRE DU NUISBLE.

Une évidence, il voulait faire mal et en ce domaine, il a réussi, car toute la famille RONFLETTE est particulièrement marquée. Emilie m'a confié qu'actuellement, les nuits étaient bien longues.

MERCI

Emilie remercie tous ceux et toutes celles qui lui ont témoigné leur Amitié. Ne pas se sentir seule dans de tels moments, c'est primordial.



Joseph Crepin <

Hier, 14:29
Vous



Répondre |

L'expéditeur du message a demandé une confirmation de lecture. Pour envoyer une confirmation, [cliquez ici](#).

Vous avez transféré ce message le 15/03/2017 14:21.

Bonjour Jean Paul

Je découvre avec consternation et stupeur de quoi sont capable certains parents et je ne comprends surtout pas à quoi cela peut-il mener à part semer la zizanie au sein de la ligue.

Mais je pense que c'est l'effet inverse qui se produira et que tout le monde apportera son soutien (du moins je l'espère) à Emilie qui se démène pour les KIDS.

Avec le numéro de suivi, il est simple de vérifier d'où vient le courrier :

1Y 002 748 8270 8

Il a été posté à Anglure, il est peut être facile de retrouver son auteur.

J'apporte mon soutien à Emilie et aux membres du bureau, ainsi qu'aux divers bénévoles qui font que notre sport puisse exister, mais tout particulièrement à toi pour qui j'ai beaucoup d'estime.

Joseph CREPIN

Président de la commission d'enduro

Vous avez répondu le 13/03/2017 16:32.

Bonjour Jean-Pol


La lettre a été posté au bureau de poste d'Anglure, voir mail envoyé

Amitiés

Gilbert BRUGNON


Président du Moto-Club d'Epemay

www.motoclubepernay.com

LA POSTE  **Courrier Suivi**

Résultat de la recherche

Identifiant	Produit	Date	Localisation	Statut
1Y00274882708 ▼	Lettre Suivie	07/03/2017	08	Distribué

07/03/2017
Distribué
CHARLEVILLE MEZIERES PPDC (08) 

Détails de l'acheminement

Le courrier a été déposé dans la boîte à lettres du destinataire.

le 07/03/2017 En cours de traitement à CHARLEVILLE MEZIERES PPDC (08).
le 07/03/2017 Pris en charge à ANGLURE BP (51).

ORDRE DU JOUR DU COMITE DIRECTEUR
24 Mars 2017 à STE MENEHOULD

Le mot du Président TOURTE J.P.

Comité Directeur du 19 Novembre 2016 à Laval/Tourbe TOURTE J.P.
A entériner

Réunion à la FFM J. FAIVRE

Trésorerie

Point sur la Trésorerie LEVEQUE G.
Subventions GIRAUX M.

Vie de la Ligue

Affaire corbeau TOURTE J-P.
Fusion Grand Est TOURTE J-P.
Dissolution de la Commission V.T.R TOURTE J-P.
Appel à candidature nouvelle commission TOURTE J-P.
Appel à candidature Comité Directeur TOURTE J-P.
Point sur les licences et affiliations TESSIER A.
Réunion d'été (date à définir) TOURTE J-P.
AG LMCA 2017 (proposition MX TEN PIT 27/01/2018) TOURTE J-P.

Le tour des Commissions

Commission de Trial LEBEGUE F.
Commission de Moto-Cross GABREAUX M.
Délégations
Point sur le début de saison
Commission d'Enduro CREPIN J.
Commission de Vitesse, Tourisme et Rallyes G. LEVEQUE

Les autres instances

Collège Technique FRIQUET J.
Collège Educatif RONFLETTE E.
Collège Chronométrage GABREAUX M.
Demande de qualifications
Collège des Commissaires GOURDET M.
Collège Formation SOT M. / LAROSE D.
Experts circuits GIRAUX M.
Moto Ball
Tribunal Régional (TRDA) SOT M.
Comités départementaux TOURTE J.P.

Questions diverses

Achats de matériels

Fin de la Réunion

SUBVENTION OBTENUE

Le MC du Canton d'Anglure 2 a reçu une subvention par la FFM suite à la demande du club afin de poursuivre l'enlèvement des pneus stockés sur le circuit de St Just Sauvage.



MC DU CANTON D'ANGLURE
Monsieur Francois ROLAND
Chez Monsieur RONGIARD
15, ter rue de la Louvière
10 600 PAYNS

Paris, le 8 mars 2017.

Objet : Requête Bureau Fédéral

Monsieur le Président,

Je fais suite à votre requête déposée devant le Bureau Fédéral concernant une demande d'aide financière de la Fédération afin de vous permettre de poursuivre l'enlèvement des pneus stockés sur votre site de pratique.

J'ai le plaisir de vous informer que lors de sa réunion du 3 mars dernier, le Bureau Fédéral a décidé, compte tenu des éléments que vous nous avez transmis, de répondre favorablement à votre requête en vous allouant une aide exceptionnelle de 1.000 euros.
Vous trouverez ci-joint le chèque correspondant à cette aide.

Par ailleurs, les membres du Bureau ont souhaité que ce soutien fédéral soit valorisé sur le site et au sein de votre moto-club une fois les travaux achevés.

Espérant avoir répondu à votre attente,

Je me tiens à votre disposition pour toute information complémentaire et je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Sébastien POIRIER
Directeur Général.

Copies: Ligue Motocycliste de Champagne.
Monsieur CHAUMET RIFFAUD, Directeur des Sports et de la Règlementation.



74, Avenue Parmentier - 75011 PARIS
TÉL. : 01 49 23 77 00 - FAX : 01 47 00 08 37
E-mail : ffm@ffmoto.com
Site internet : <http://www.ffmoto.org>
Siret 784 448 748 00029 - Code NAF 9312 Z

MOTO CLUB DU CANTON D'ANGLURE
RONGIARD PASCAL
15 TER RUE DE LA LOUVIERE

10600 PAYNS
FRANCE

Référence : C3128

PARIS 11, le 07 mars 2017

Madame, Monsieur,

Veillez trouver ci-joint, un chèque pour un montant de 1000,00 EUR en règlement des éléments suivants :

Libellé Ecriture	Type	Référence	Echéance	Montant échéance	Montant réglé
REQUETE BUREAU 03/03/17 MC C OD			07/03/2017	1 000,00 EUR	1 000,00 EUR
					1 000,00

Vous en souhaitant bonne réception,

Veillez agréer, Madame, Monsieur, nos salutations les meilleures.

LA COMPTABILITE

040614 / V6

BRED BANQUE POPULAIRE

Payez contre ce chèque non endossable sauf au profit d'une banque ou de tout autre établissement admis à être endossataire par la loi.

Mille euros

A MOTO CLUB DU CANTON D'ANGLURE

€ ****1000,00 EUR

A PARIS
LE 07/03/2017

PAYABLE EN FRANCE
41 bis, bd Voltaire
75011 PARIS
Tél. 01 40 04 77 44

Chèque N° Série 07.14

CPTE N° 210-37-0503
FÉDÉRATION FRANÇAISE DE MOTOCYCLISME
74, avenue Parmentier
75011 PARIS

(20)

TALON
A
DÉTACHER

N° 4 0 4 6 9 4 4 6046944 075000107908 000210370503

LICENCES 1 MANIFESTATION

De : NATHALIE LEMOINE

Envoyé : jeudi 16 mars 2017 16:12

Cc : SEBASTIEN POIRIER; Vincent CHAUMET-RIFFAUD; Thomas colley; Lilian MARTORELL

Objet : Licences Une Manifestation.

Madame, Messieurs les Présidents de Ligue,

Comme vous le savez, nous avons ouvert cette année la possibilité à nos pilotes de souscrire en ligne leur licence « une manifestation ».

Les pilotes peuvent utiliser ce service jusqu'à 72 heures avant l'épreuve à laquelle ils souhaitent participer.

J'appelle toutefois votre attention sur le fait que ces licences peuvent être validées par le service « Licences » jusqu'au vendredi qui précède l'épreuve.

Par conséquent, il est conseillé aux moto-clubs organisateurs d'éditer la liste des licences souscrites pour leur épreuve le vendredi en fin de journée.

En outre et afin d'améliorer la qualité de nos outils, je vous invite à nous faire part de tout retour d'expérience que vous jugeriez utile.

Thomas COLLEY et Lilian MARTORELL se tiennent à votre entière disposition pour toute question relative à ce sujet.

Nous vous adressons également en pièce-jointe, la note qui avait été adressée début janvier à nos moto-clubs.

Je vous prie de croire, Madame, Messieurs les Présidents de Ligue, en l'assurance de ma considération distinguée.

Copie : Secrétariats des Ligues.

Vincent CHAUMET-RIFFAUD
Directeur des Sports et de la Règlementation

Paris, le 17/01/2017

Note à l'attention des Moto-Clubs organisant une épreuve ouverte à la licence une manifestation.

Madame, Monsieur,

En 2017, la Fédération Française de Motocyclisme fait évoluer le mode de souscription à la licence une manifestation.

Désormais, l'intégralité de la procédure peut s'effectuer en ligne à partir du nouvel espace dédié : <http://licencesunemanifestation.ffmoto.net/>

Au-delà de simplifier l'accès à la licence une manifestation pour le pilote, la gestion du titre de pratique vous est facilitée le jour de l'épreuve.

Comment cela se passe-t-il concrètement sur le terrain ?

Dans les faits, trois cas de figure peuvent se présenter :

Cas numéro 1 :

- **Le pilote réalise l'intégralité de la procédure en ligne incluant le téléchargement de son certificat médical et le paiement par carte bancaire (option exclusivement disponible jusqu'à 72h avant le début de la manifestation).**
- ➔ Le jour de la manifestation, le pilote aura seulement à vous présenter l'impression de sa licence une manifestation ainsi qu'une pièce d'identité. Vous trouverez à la fin de cette note le visuel de la licence une manifestation à contrôler.
En effet, vous n'aurez en aucun cas à contrôler son certificat médical ou à demander le règlement de la licence une manifestation. Ces démarches ayant déjà été réalisées sur internet et validées par la Fédération Française de Motocyclisme.
- ➔ Pour suivre la liste des pilotes ayant souscrit intégralement en ligne une licence une manifestation, rendez-vous dans l'onglet « Licenciés » de votre espace intranet clubs puis appliquez le filtre « Une manifestation » pour le groupe de licence.

Cas numéro 2 :

- **Comme par le passé, le pilote se présente le jour de votre manifestation avec le formulaire de souscription à la licence une manifestation pré-rempli (document identique à celui de 2016).**
- ➔ Le jour de la manifestation, il vous incombera de contrôler le certificat médical type FFM du pilote et de traiter le paiement relatif au montant de la licence une manifestation.

Cas numéro 3 :

- **Comme par le passé, le pilote se présente le jour de votre manifestation sans le formulaire de souscription à la licence une manifestation pré-rempli.**
- ➔ Il vous conviendra donc de fournir au pilote le formulaire de souscription à la licence une manifestation qu'il remplira sur place. Puis, il vous incombera de contrôler le certificat médical du pilote et de traiter le paiement relatif au montant de la licence une manifestation.

Pour toute information complémentaire, le service des Licences se tient à votre entière disposition par mail (cchoppe@ffmoto.com) ou par téléphone (01.49.23.77.01 ou 01.49.23.77.13 ou 01.49.23.85.65).

Salutations sportives,

Fédération Française de Motocyclisme.

LICENCE UNE MANIFESTATION ★ 2017 ★



VOTRE ÉPREUVE

DATE :

LIEU :

NOM DU CLUB
ORGANISATEUR :

DISCIPLINE :

VOUS

NOM :

PRÉNOM :

DATE DE NAISSANCE :

N° DE LICENCE :

N° ADHERENTS :

TYPE DE LICENCE :

TARIF :



FFM :
[ffmotocyclisme](https://www.facebook.com/ffmotocyclisme)



FFM :
[ffmoto](https://twitter.com/ffmoto)



FFM :
[ffmoto](https://www.instagram.com/ffmoto)



FFM :
www.ffm.tv

Chère licenciée, cher licencié,

Vous venez de souscrire une licence « Une Manifestation » et nous vous en remercions.

Avec ce précieux sésame entre vos mains, vous allez goûter ou retrouver les sensations liées à une expérience motocycliste qu'il s'agisse d'une compétition, d'un entraînement ou d'un stage.

Sachez que la Fédération Française de Motocyclisme propose un large choix de licences annuelles adaptées à votre pratique.

Vous souhaitant une excellente journée de sport moto.

Jacques BOLLE,
Président de la Fédération Française de Motocyclisme

ROULEZ EN TOUTE SIMPLICITÉ

En ayant fait le choix de télécharger votre certificat médical et de régler votre licence « Une Manifestation » en ligne, vos démarches se trouvent simplifiées le jour J.

Seul le titre de pratique accompagné d'une pièce d'identité sera à présenter au contrôle administratif.

Il vous restera à acquitter le montant du droit de participation à l'évènement auprès de l'organisateur si vous ne l'aviez pas effectué au préalable.

Fédération Française de Motocyclisme

74 Avenue Parmentier - 75011 Paris - Tél. 01 49 23 77 00 - Fax 01 47 00 08 37 - Email : ffm@ffmoto.com - Site web : www.ffmoto.org